



ASSOCIATION ROMANDE DES ASSISTANTES MÉDICALES  
1003 Lausanne

**PLATEFORME EMPLOI – Secrétariat général - Désirée Lauper –1003 Lausanne**  
Tél. : 079 380 12 44 – Courriel : [plateformeemploi@aram-vd.ch](mailto:plateformeemploi@aram-vd.ch)

### Bulletin d'adhésion en page 3

Madame, Monsieur,

Tout d'abord un grand merci d'avoir fait appel à notre service de mise en relation.

Afin de mieux cerner l'activité de notre association, permettez-nous de vous présenter l'ARAM - Association Romande des Assistantes Médicales - fondée en 1977. L'ARAM marque sa présence auprès de différentes instances afin de défendre au mieux les intérêts de ses membres. Son but vise également à renforcer les liens de solidarité entre assistantes médicales, médecins et écoles.

Par le biais de ses 5 sections cantonales - Fribourg, Neuchâtel, Jura-Jura bernois, Valais et Vaud - et de son département Formation Continue, l'ARAM propose un agenda très diversifié de conférences et de cours, destinés plus spécialement à vos collaboratrices assistantes médicales, mais également à tout autre professionnel de la santé.

L'ARAM édite un journal professionnel AMinfos (4 parutions/an), qui informe ses membres sur l'actualité médicale, l'évolution de la formation professionnelle de l'assistante médicale, l'agenda des manifestations, et, ponctuellement, sur des questions d'ordre juridique, un congrès annuel etc.

**Pour adhérer à notre association, nous vous prions de remplir le bulletin d'adhésion annexé et de nous le retourner de suite.**

**Sachez que la qualité de membre est acquise dès le versement de votre cotisation.** Afin d'intégrer notre fichier membres et, ainsi, pouvoir accéder aux services de Plateforme Emploi dans les meilleurs délais, veuillez, s'il vous plaît, nous faire parvenir une copie de votre récépissé par mail ou par poste. Vous trouverez ci-après nos coordonnées bancaires et postales vous permettant d'effectuer le versement de votre cotisation.

<b>Coordonnées bancaires</b>	<b>Coordonnées postales</b>
A utiliser <b>pour tout versement bancaire</b>	A utiliser <b>pour tout versement à la Poste</b> (guichet ou en ligne)
UBS AG, 8098 Zürich ARAM - Association Romande des Assistantes Médicales c/o Yolande Ruffieux Ch. du Grand-Clos 6 1083 Mézières Compte No 01-145-6 IBAN CH74 0024 3243 4825 6640 L	ARAM - Association Romande des Assistantes Médicales c/o Yolande Ruffieux Ch. du Grand-Clos 6 1083 Mézières Compte CCP No 80-2-2 IBAN CH74 0024 3243 4825 6640 L

## Plateforme emploi en bref

- Avec une **cotisation individuelle** de **CHF 190.-** pour l'année civile, vous devenez membre-médecin de l'ARAM et vous bénéficiez de nos diverses prestations, dont notamment la possibilité de publier un nombre illimité d'offres d'emploi sur notre Plateforme Emploi, notre page Facebook officielle « ARAM AMinfos » et dans le journal associatif.
- Pour les **cabinets de groupe** composé de **2-3 médecins**, la cotisation s'élève à **CHF 300.-** et pour ceux **dès 4 médecins**, ainsi que les permanences et les laboratoires, à **CHF 500.-**. Pour les centres appartenant à un réseau intercantonal ou les grands hôpitaux/centre médicaux, l'adhésion est valable par centre, respectivement par service.
- L'ARAM propose votre offre d'emploi fixe ou de remplacement à ses membres assistantes médicales, toutes en possession d'un CFC ou d'un diplôme DFMS légitimé par la FMH, condition à l'adhésion à notre association.
- Aucune autre participation financière ne vous sera demandée en cas de conclusion d'un contrat.
- Les annonces sont publiées de manière anonyme sur notre Plateforme Emploi. Les membres intéressés nous contactent pour obtenir vos coordonnées, puis vous adressent directement leur candidature.
- La page « Emploi » du site internet de l'ARAM est uniquement accessible aux membres, donc à vous également.
- Nous vous remercions de nous informer dès que le poste pour lequel vous publiez une annonce aura été repourvu. Sans nouvelles de votre part, nous considérerons qu'une annonce est **valable** et reste **activée jusqu'à la date de début du contrat** mentionnée dans votre annonce. Pour les annonces sans date de début (mentions « de suite ou à convenir », « dès que possible », etc.), la validité est **d'1 mois** à partir de la transmission au secrétariat de l'ARAM. Passé ces délais et sans nouvelles de votre part, les annonces seront automatiquement supprimées.
- Par votre signature et votre adhésion à notre association, vous confirmez
  - avoir lu les conditions ci-dessus, particulièrement le point relatif à la validité des annonces,
  - que vous les acceptez, et
  - vous vous engagez à nous informer sitôt le poste repourvu.

En espérant vous compter bientôt parmi nos membres, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre parfaite considération.

Secrétariat général ARAM  
Désirée Lauper  
Plateforme Emploi

**Page suivante : bulletin d'adhésion**

